



NOTE

RELEVE DES MANQUEMENTS 2025-2026

Destinataires : A l'attention des associations sportives d'Ile de France

Date : 1 juillet 2025

Nos références : 2025-07-01 PA AAT/ABD/395

Haute Importance Moyenne Importance Information

Echéance réponse : /

TARIFS SAISON 2025/2026	Toutes catégories
POLE ADMINISTRATIF	
SECRETARIAT GENERAL	
Absence à l'Assemblée Générale clubs évoluant en CF et Régionaux (hors Basket Entreprise)	200,00 €
Autres clubs	100,00 €
COMMISSION REGIONALE DISCIPLINE	
Notification 3ème Faute Technique de type G1	50,00 €
Frais de procédure disciplinaire	200,00 €
POLE SPORTIF	
STATUT DU TECHNICIEN	
Absence de régularisation de recyclage entraîneur Pré-National	1 200,00 €
Absence de régularisation de recyclage entraîneur Jeunes Région	1 000,00 €
Absence de notification de remplacement d'entraîneur Pré-National	500,00 € *
Absence de notification de remplacement d'entraîneur Jeunes Région	200,00 € *
Notification pour dépassement autorisé de 4 changements d'entraîneur désigné Pré-National	
· Pour un entraîneur : Disposant des obligations	500,00 € *
· Pour un entraîneur : Ne disposant pas des obligations	700,00 € *
Notification pour dépassement autorisé de 4 changements d'entraîneur désigné Jeunes Région	
· Pour un entraîneur : Disposant des obligations	200,00 € *
· Pour un entraîneur : Ne disposant pas des obligations	400,00 € *
Recyclage différent sur des jours planifiés par la Ligue IDF	50,00 €
Non présentation du technicien à l'examen final avant la fin de la saison.	2 000,00 €
* Par rencontre	

TARIFS SAISON 2025/2026		Toutes catégories
COMMISSION REGIONALE 5x5		
Frais de dossier administratif infraction règlementaire (inclus dans les infractions ci-dessous)		35,00 €
Engagement tardif en championnats (en supplément du tarif d'engagement de la catégorie)		80,00 €
Dérogations d'horaire exceptionnel moins de 15 jours		85,00 €
Rencontre vétérant reportée ou horaire changé sans accord		85,00 €
Rencontre reportée ou horaire changé sans accord		300,00 €
Forfait simple (championnat, coupe de France/Trophée)		50,00 €
Forfait simple phase finale ou dans les 3 dernières journées		180,00 €
Forfait général après la parution des championnats		500,00 €
Forfait général après la 1 ^{ère} journée de compétition		180,00 €
1 Licence non présentée		50,00 €
A partir de 2 Licences non présentées (plafond)		100,00 €
Feuille de marque manquante après demande de la Commission		50,00 €
Feuille de marque non conforme		50,00 €
Liste de brûlage en retard (après 1 ^{ère} journée)		50,00 €
Liste de brûlage après relance de la Commission		120,00 €
Notification de 4 ^{ème} faute technique de type G1		250,00 €
Non-respect des règles de participation d'un joueur ou d'une joueuse CF/PN		200,00 €
Non-respect de l'obligation d'inscrire au moins 7 joueurs ou joueuses en PNM ou en PNF sur FDM (2 ^{ème} infraction)		50,00 €
Non-respect de l'obligation d'inscrire au moins 5 joueurs ou joueuses (autres catégories que PNM et PNF) sur FDM (2 ^{ème} infraction)		50,00 €
COMMISSION REGIONALE DES OFFICIELS		
Dépôt de réclamation auprès de l'arbitre - Frais de procédure sur place		75,00 €
Confirmation de réclamation auprès de la Ligue		100,00 €
Réclamation non confirmée auprès de la Ligue		100,00 €

Nombre de Pièces Jointes : /

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Anne-Gaëlle BRIAND Assistante Pôle Comptabilité	Chantal DEVILLARD Trésorière Générale	Astrid ASSET Secrétaire Générale